



SECTION  
  
AISNE

**COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 14 janvier 2019.  
Déclaration Liminaire des élus F.O.-DGFIP**

Madame la présidente,

En ce premier CTL de la nouvelle mandature mais aussi premier CTL de l'année, les élus **F.O.-DGFIP** vous adressent ainsi qu'à l'équipe de direction et l'ensemble de vos collaborateurs leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2019.

L'année aurait pu commencer de meilleure manière, si nous n'étions pas dans le contexte navrant de suppressions d'emplois qui amputent les services de la DDFiP, déjà exsangues, de 28 emplois supplémentaires.

Tout cela dans une communication cacophonique, où le Prélèvement À la Source s'apparente à un remake d'un des plus grands succès de Ray Ventura : « Tout va très bien, Madame la Marquise », or :

- bon nombre de Services des Impôts des Particuliers sont contraints de fermer leurs portes aux usagers dès 10 heures le matin afin de pouvoir traiter les nombreuses questions des contribuables sur le PAS ;
- les plateformes téléphoniques dédiées croulent sous les appels (plus de 200 000 par jour);
- les applications Gestpas et Consultpas ne sont pas entièrement opérationnelles.

Comme si nous n'avions pas assez d'accueil à gérer, les guichets ont subi de plein fouet le mécontentement voire la violence verbale quant à la majoration de 0,2 % avec un minimum de 15 € pour des règlements par un mode de paiement non autorisé.

Tous les agents avaient pourtant joué le jeu et fait preuve de pédagogie pour inciter les contribuables à utiliser les nouveaux moyens de paiement. En période de restriction budgétaire, des lettres de relance ne comportant que la majoration de 15 € ont été envoyées aux contribuables, avant l'envoi d'un deuxième courrier stipulant que les majorations seraient annulées automatiquement et remboursées en cas de paiement. La mention manuscrite du ministre : « Voilà une illustration concrète du droit à l'erreur voulue par le Président de la République » induit un sentiment de déconsidération et de dénigrement chez les agents quand le droit à l'erreur n'est pas du fait de l'utilisateur mais bien du gouvernement : ***du grand Darman'importe quoi !***

Comme le dit un slogan publicitaire « Et c'est pas fini » : en visite le 8 janvier au centre de contact de Lyon, le Ministre DARMANIN a annoncé à la presse le versement d'une prime exceptionnelle de 200 euros nets à 40 000 agents des finances publiques, prime versée en février pour compenser « *la légère surcharge de travail* » (sic) générée par la mise en œuvre du prélèvement à la source pour « *récompenser le mérite et les gens qui travaillent*



*beaucoup* » (re-sic).

Si cette nouvelle démonstration du respect des personnels et de l'attachement du ministre au dialogue social répond très partiellement aux revendications du Syndicat de revaloriser la prime d'accueil et de la verser à tous les agents, elle manque singulièrement de précision sur le périmètre exact des bénéficiaires.

Elle ne correspond pas non plus à la demande d'attribution d'une prime exceptionnelle à tous les agents des ministères économiques et financiers formulée le 20 décembre par la Fédération **F.O. Finances**.

La question reste donc entière : combien d'agents vont réellement toucher la prime en février alors que la DGFIP a sonné la mobilisation générale ? S'il s'agit des agents formés au prélèvement à la source, que deviennent ceux qui assurent les renforts sans avoir été formés ? Pendant que l'accent est prioritairement mis sur le prélèvement à la source, qu'en est-il de l'exercice quotidien du reste des missions et de ceux qui les assurent dans une administration condamnée aux suppressions d'emplois à perpétuité ?

Par ailleurs, le syndicat attend toujours, depuis le mois de novembre, une réponse du Directeur Général qu'il a saisi par courrier sur les injustices indemnitaires restant à réparer.

Provocation supplémentaire, le Ministre remercie les syndicats, qu'il n'a ni consulté ni même simplement informé, « *d'avoir respecté le service public* » puisqu' « *il n'y a pas eu de grève* » à l'occasion du passage au prélèvement à la source.

La ficelle est grosse, nous étions tout de même habitués à plus de finesse dans les tentatives de monter les agents les uns contre les autres.

**F.O.-DGFIP** le rappelait encore lors du CTR du 21 décembre dernier : si tout le monde doit être sur le pont alors tout le monde doit percevoir la prime d'accueil dont il est urgent de revoir le périmètre et le niveau. Tous les agents de la DGFIP doivent percevoir la prime !

**Allez encore un effort, Monsieur le Ministre !**

Histoire de simplifier les choses pour les services, le centre d'encaissement de Lille n'a pas pu gérer l'affluence de paiement par TIP pour l'échéance de taxe foncière du 15 octobre, il y a donc eu plus d'un mois de retard dans le traitement déclenchant l'envoi d'une lettre de rappel, même pour les contribuables qui avaient payé dans les délais, avec une majoration de 10 %.

Pour en arriver au sujet du jour, le comité technique local « dossier-emplois » prévoit :

**- 28 emplois ! Qui dit mieux ?**



Nous sommes curieux de connaître la calcullette miraculeuse sortie du chapeau dégéfi-pien qui permettra de justifier l'injustifiable. Nous ne nous satisferons pas de l'unique explication qu'il faille contribuer, contribuer encore et toujours contribuer.

**F.O.-DGFIP** dénonce l'abandon de missions régaliennes pour pallier aux suppressions d'emplois.

**F.O.-DGFIP** réclame au contraire, des emplois adaptés à la charge de travail et le maintien de toutes les missions de la DGFIP.

Justifier qu'on maintient les services publics de proximité et enlever aux trésoreries locales les moyens d'exercer leurs missions relève du grand écart intellectuel. En définitive la politique menée au sommet de l'État affaiblit le Service Public et donc la République.

### **Bientôt moins de trésoreries que de Mac Donald's !**

À ce rythme, il ne restera bientôt plus, sur le territoire national, que 1 266 trésoreries, soit autant que d'EPCI à fiscalité propre et moins que le nombre actuel de « restaurants » Mac Donald's. Un vrai choix de société !

Cette pénurie organisée est insupportable, car réalisée au mépris des besoins des usagers et des personnels dans une logique du sauve-qui-peut.

À court terme, vous serez contraints de solliciter des moyens mobiles pour remplacer les structures et les emplois que vous supprimez aujourd'hui, partout et particulièrement en zone rurale.

### **À quand le Fisc-Truck dans l'Aisne ?**

**À moins que vous et nos instances dirigeantes comprennent enfin qu'en supprimant les effectifs et les missions de la DGFIP, nos idylles se privent du bras armé financier qui pourrait pourtant tant leur servir à lutter contre toute sorte de fraudes, à baisser le déficit budgétaire, ou encore à relancer la consommation... à moins que ...**

Laon, le 14 janvier 2019.